



ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DU DOMAINE DE LA MARCHÉ

NOTE D'INFORMATION – ENTRETIEN DE L'ÉTANG BASSIN DU DOMAINE

Mesdames et Messieurs les Propriétaires et Résidents du Domaine de la Marche,

Si vous venez d'emménager dans le Domaine de la Marche et que votre propriété se situe aux abords de l'étang-bassin, cette note d'information vous est destinée.

L'ASA du Domaine de la Marche souhaite vous sensibiliser **sur le caractère privilégié et fragile de l'écosystème du bassin** : sous l'effet de fortes chaleurs, en période estivale, des algues filandreuses peuvent se développer dans l'étang.

L'ASA attire votre attention sur le fait qu'**il est strictement interdit de déverser l'herbe de tonte de votre jardin ainsi que des feuilles mortes dans l'étang-bassin, car cela accélère la prolifération des algues filandreuses et de la vase au fond de l'étang.**

En 2017, l'ASA a dépensé un budget de 130 000€ pour le curage et la remise en l'état de l'étang-bassin, une opération vaste et très coûteuse pour l'ensemble des sociétaires. Compte tenu des conséquences directes et dommageables tant pour l'écosystème que pour le budget alloué (coût élevé et nécessaire au nettoyage/ramassage/évacuation des algues filandreuse), votre Commission insiste sur **l'importance de sensibiliser les professionnels du jardinage intervenant chez vous**, car cette pratique est interdite et les voisins sont soucieux de préserver ce point d'eau en l'état.

L'ASA reste toujours attentive à l'impact de toutes les actions sur l'entretien des espaces communs et fait appel au civisme de chacun pour préserver la qualité de notre environnement.

N'hésitez pas à contacter le Responsable de l'entretien de l'étang-bassin pour la Commission ; il sera heureux de vous fournir tout complément d'information sur ce sujet.

Fait à Marnes-la-Coquette, 8 février 2021

Président de l'ASA du Domaine de la Marche

ASA du Domaine de la Marche
Siège Social : Mairie de Marnes-la-Coquette
3 Place de la Mairie - 92430 Marnes-la-Coquette
Courriel : domainedelamarche@gmail.com

a mis en forme : Centré

ASA du Domaine de la Marche
Siège Social : Mairie de Marnes-la-Coquette
3 Place de la Mairie - 92430 Marnes-la-Coquette
Courriel : domainedelamarche@gmail.com